



Communiqué de presse  
Paris, le 12 décembre 2018

## **Le dispositif d'hébergement d'urgence de l'État en Île-de-France est renforcé en raison de l'épisode de grand froid à partir de jeudi 13 décembre**

En raison de la baisse des températures que la région d'Île-de-France va connaître à partir de jeudi matin, les services de l'État se mobilisent pour offrir plus d'hébergements aux plus vulnérables, et renforcer le service du 115.

### **Le plan « Grand Froid » sera ainsi déclenché dès jeudi 13 décembre**

**655** places « Grand Froid » (dont **218** à Paris) sont mobilisées en supplément des **2 906** places d'hébergement d'urgence déjà ouvertes en Île-de-France (dont 1 175 à Paris) depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

Michel Cadot souligne que « *la gestion de cet épisode de grand froid fera l'objet d'une coordination renforcée par la préfecture de région. Nous réunirons tous les jours les préfectures de département, météoFrance, l'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture de zone pour faire un point de situation et adapter les capacités de réponse.* »

### **Renforcement général de la mobilisation des services de l'État**

Toutes les équipes de maraudes, pédestres, véhiculées, nocturnes (SamuSocial de Paris, Ville de Paris, associations, etc.) sont renforcées. Elles iront à la rencontre de tous les publics et ce dans les zones les moins accessibles y compris le bois de Vincennes ou les quais de Seine. Par ailleurs, le nombre d'écouterants du 115 est également augmenté pour répondre aux demandes les plus urgentes.

Pour rappel, ces renforts complètent un dispositif permettant à près de 105 000 personnes de bénéficier d'un hébergement en Île-de-France chaque soir. Plus de 7 000 places de renfort hivernal ont été identifiées en Île-de-France, dont 3 700 à Paris, afin d'assurer la mise à l'abri des plus démunis pendant la période hivernale. Les haltes de nuit, structures accueillant les sans-abri tard dans la nuit, compteront 645 places en Île-de-France (dont 260 à Paris) au plus fort de la période hivernale.

La veille saisonnière est activée du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. L'activation opérationnelle en cas de vague de froid s'appuie sur une vigilance météorologique transmise par Météo France.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)